

► Aidez à la sauvegarde de la chapelle du Var, de son tableau et retable

◆ LE PROJET

La commune de La Clusaz a pour ambition de restaurer la chapelle du Var qui fait partie du patrimoine local, auquel elle est attachée, et de l'histoire du hameau du Var. La toiture et sa charpente, abîmée et fuyante depuis de nombreuses années, d'importantes fissures dans les maçonneries et des bombements visibles sur le pourtour de l'édifice, témoignent de la dégradation avancée de la chapelle. A l'intérieur, l'imposant tableau représentant saint François de Sales, le retable et les éléments décoratifs servant d'écrin à ceux-ci, méritent également d'être restaurés.

Le risque de ruine et la qualité patrimoniale reconnue de l'édifice motivent aujourd'hui sa restauration.

◆ UNE CHAPELLE DE HAMEAU, TYPIQUE DES ARAVIS

Fondée par les héritiers du chirurgien François Donzel-Curtet en 1676, sous le vocable de saint François de Sales, saint Grat et saint Symphorien, la chapelle est tombée en ruines pendant la Révolution. Elle fut reconstruite en 1827 par les soins d'Antoine Roup Banderet, curé, préfet du collège de Thônes et donateur de la cloche, de l'autel et des ornements de la chapelle. Il s'agit d'un édifice de

formes géométriques simples. La toiture est composée de tavaillons, bardeaux de bois traditionnels des Aravis, surmontée d'un joli clocher. Le vaisseau principal était couvert par une voûte aujourd'hui disparue, dont seule l'empreinte dans l'enduit témoigne encore de son existence passée.

◆ UNE COMMUNE ET SES HABITANTS MOBILISÉS

L'objectif de la restauration de la chapelle est de sauvegarder ce patrimoine local au sein du hameau du Var. Cela permettra que cet édifice puisse rouvrir au public (visites libres, visite lors des journées du Patrimoine etc.), au même titre que les cinq autres chapelles que compte La Clusaz.

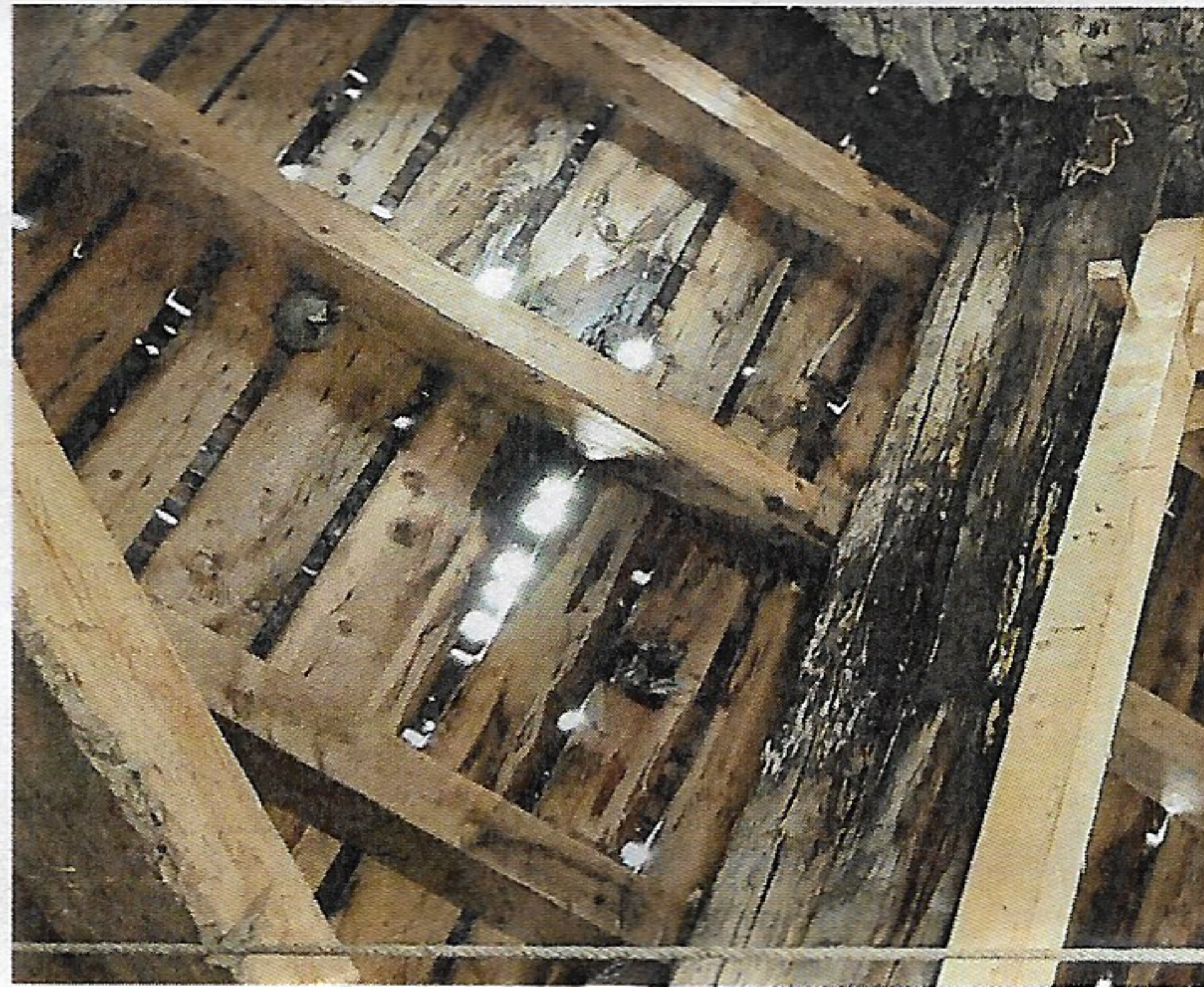
En lien avec l'association Patrimoine et Traditions de La Clusaz, l'association des Résidents de La Clusaz et tous les habitants qui se mobilisent pour ce projet, la Commune vous remercie de l'intérêt que vous porterez à la restauration de la chapelle du Var.

Montant des travaux 254 000 €

Objectif de collecte 30 000 €

Début des travaux Été 2022

Credit photos © Commune de La Clusaz



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de La chapelle du Var de La Clusaz

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/79391

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

La chapelle du Var de La Clusaz

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre